Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2013-9906** **18/12/2013**

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 07/02/2014
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 9

Objet : Appel de candidatures : 9 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du «2ème cercle» ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - GIP ADECIA :

1 poste d'expert(e) long-terme responsable de projet de coopération internationale (CRJ) (catégorie A) au CAIRE (Egypte).

Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité régionale (DATAR) :

1 poste de commissaire adjoint (catégorie A+) à GAP (05).
1 poste de chargé(e) de mission "montagne" (catégorie A+) à PARIS (75).

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA) :

1 poste praticien(ne) hospitalier(e) (catégorie A - ingénieur de recherche) à MAISONS-ALFORT (94).

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - FranceAgriMer (FAM) :

1 poste de chef(fe) du service maîtrise et amélioration continue des processus (MACP) adjoint au responsable de la mission appui au pilotage de la performance (catégorie A) à MONTREUIL (93).

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) :

1 poste de Directeur(rice) régional(e) du centre IRSTEA (catégorie A+) à ANTONY (92).

Conseil Général de l'Economie, de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies :

Ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'un ingénieur-élève des mines.

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) :

1 poste de chef(fe) de département des méthodes et des outils pour la surveillance et l'évaluation (catégorie A/A+) à VINCENNES (94).

Parcs National des Ecrins :

1 poste de chef(fe) d'unité territoriale (ingénieur de catégorie A (IAE)) à LE BOURG D'OISANS (38).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Catégorie A

Expert long-terme International
Responsable de projet de coopération internationale (CRJ) au Caire en EGYPTE

Début de mission estimée : Janvier 2015

Profil statutaire le cas échéant :

<table>
<tr><td>MISSIONS DE LA STRUCTURE</td><td colspan="2">Un appel à candidatures devrait être lancé prochainement auprès des États membres de l'Union européenne pour un projet de jumelage avec l'Egypte de 24 mois, intitulé « Reforming the institutional and legislative framework of the Agricultural Research Center». La France envisage de répondre à cet appel à candidatures. Elle doit notamment proposer un(e) chef de projet et un(e) Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ).</td></tr>
<tr><td>OBJECTIFS DU POSTE</td><td colspan="2">L'objectif global de ce jumelage est de contribuer à à la réforme du cadre juridique de la recherche agricole en Egypte et au renforcement des capacités de l'ARC en ligne avec les meilleures pratiques européennes.</td></tr>
<tr><td>DESCRIPTIF DES ACTIVITES</td><td colspan="2">Le conseiller(ère) résident(e) de jumelage est un expert long-terme international ayant en charge la direction des opérations au quotidien.
Résidant en Egypte pour 24 mois, il/elle sera responsable de la gestion globale et la coordination des activités du projet, en collaboration étroite avec le chef de projet et les experts égyptiens et français :
- Préparer tous les documents liés au jumelage.
- Coordonner et organiser les activités de formation et de visites d'étude.
- Fournir des conseils techniques pour la gestion du personnel dans le cadre du développement du projet.
- Faciliter la coordination entre les ministères et les institutions impliquées.
- Organiser des réunions avec les acteurs et parties prenantes du projet.
- Fournir un appui aux experts court-terme pour la bonne organisation des formations.</td></tr>
<tr><td>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</td><td colspan="2">Il/elle sera amené/e à superviser la mise à jour du cadre législatif au regard de la réglementation européenne dans ce domaine et à assister le Ministère de l'Agriculture en charge de ces sujets.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COMPETENCES LIEES AU POSTE</td><td>SAVOIRS</td><td>SAVOIR-FAIRE</td></tr>
<tr><td>- Diplôme universitaire dans le domaine de l'agriculture et de la forêt ou tout autre domaine pertinent.
- Parfaite maitrise des institutions de recherche et développement agricole. de leur organisation et fonctionnement
- Excellente maitrise de l'anglais.
- Forte aptitude à la communication et travail en équipe multidisciplinaire.</td><td>- Expérience dans le domaine de la recherche agronomique et/ou agricole.
- Expérience dans le management (postes de chef de service ou de direction).
- Expérience à l'international souhaitée.
- Expérience dans la gestion de projets, de préférence financés par l'UE.
- Communication écrite et orale.</td></tr>
<tr><td>MODALITES DE CANDIDATURE</td><td colspan="2">Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un CV en anglais (modèle Europass disponible sur le site http://europass.cedefop.europa.eu/), par voie électronique et sous couvert du chef de service. Elles sont à adresser au plus tard au 31 janvier 2014 à l'attention du directeur du GIP ADECIA et Anne Gautier, cheffe du bureau des relations bilatérales à la Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.</td></tr>
<tr><td>CONTACTS</td><td colspan="2">Monique Tran, GIP ADECIA - Tél. : 01.49.55.54.17
monique.tran@agriculture.gouv.fr
Anne Gautier - Tél. : 01.49.55.45.64
anne.gautier@agriculture.gouv.fr;</td></tr>
<tr><td>Pour en savoir plus</td><td colspan="2">http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/twinning_fr.htm
http://www.adecia.org/qui-sommes-nous/offres-demploi.html</td></tr>
</table>

Agence pour le développement de la coopération internationale
dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
Assistance Technique France

Informations sur le jumelage : Réforme du cadre législatif et institutionnel du Centre de Recherche Agricole - *Reforming the Institutional And Legislative Framework Of The Agriculture Research Centre (ARC)* - Egypte

Pays	**Egypte**
Bénéficiaires	Agriculture Research Centre (ARC)
Durée	Jumelage long attendu (24 mois)
Echéancier	Sortie premier semestre 2014. Démarrage Janvier 2015
Budget	Estimation > 1 million €
Expertise	1 chef de projet 1 conseiller résidant de jumelage + environ 500 jours d'expertise court terme
Description des objectifs	L'objectif général du projet est de contribuer à la réforme du cadre juridique de la recherche agricole en Egypte et au renforcement des capacités de l'ARC en ligne avec les meilleures pratiques européennes.
Résultats et activités	Les activités doivent permettre a minima de : 1. Réformer le cadre législatif de la recherche agricole en Egypte. 2. Réviser et mettre à jour le plan stratégique de l'ARC. 3. Réformer l'organisation de l'ARC. 4. Renforcer les capacités des ressources humaines de l'ARC : - Conseil de direction (management et planification). - Equipes techniques (qualité des productions). - Equipes des fonctions support (communication). 5. Améliorer la mise en réseau de l'ARC au sein des centres de recherches européens. 6. Développer un système automatisé de gestion et d'authentification des recherches de l'ARC et des centres affiliés. 7. Identifier les besoins de mise à jour des infrastructures.

Agence pour le développement de la coopération internationale
dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
Assistance Technique France

Informations sur le Conseiller Résident de Jumelage CRJ

Dans le cadre des appels à proposition de Jumelages de plus de 6 mois, la France doit proposer un/une Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ).

Responsabilités :
Le conseiller(ère) résident(e) de jumelage est un(e) expert(e) long-terme international ayant en charge la direction des opérations au quotidien.
Résidant dans le pays bénéficiaire pour une longue durée (de 12 à 24 mois), il/elle sera responsable de la gestion globale et la coordination des activités du projet, en collaboration étroite avec le chef de projet et les experts du pays bénéficiaires et français :

- Préparer tous les documents liés au jumelage.
- Coordonner et organiser les activités de formation et de visites d'étude.
- Fournir des conseils techniques pour la gestion du personnel dans le cadre du développement du projet.
- Faciliter la coordination entre les ministères et les institutions impliquées.
- Organiser des réunions avec les acteurs et parties prenantes du projet.
- Fournir un appui aux experts court-terme pour la bonne organisation des formations.

Le départ et le retour de l'agent en mission long-terme peuvent être facilement anticipés :

- Une période de latence de 6 à 12 mois, entre le dépôt d'une offre et le départ en mission.
- La durée d'un jumelage est fixée dès le début, et peut être allongée d'une durée de 3 mois maximum.

Rémunération :
Le CRJ continuera à percevoir son salaire normal (dont les primes, supplément familial…) dans son État membre d'origine tout au long de sa mission.

Pour le compte du Ministère chargé de l'agriculture, le GIP Adecia perçoit une somme équivalente à celle qu'il aurait perçue s'il avait continué à travailler dans son administration d'origine (et non à l'étranger), y compris les charges sociales et patronales assimilées, plus une prime de 6 % du montant total pour couvrir les frais supplémentaires d'un remplaçant.

En plus de son salaire normal, le CRJ recevra une allocation de subsistance (demi-indemnité journalière) au taux fixé par la Commission pour toute la durée de sa mission.

Les frais suivants lui seront également remboursés (sur présentation d'un justificatif du paiement) en fonction d'un barème applicable à tous les EM :

- Loyers pour logement:.
- Frais de scolarité si le CRJ est accompagné de ses enfants.
- Frais de voyage au début et à la fin de sa mission.
- Frais de déménagement (pour le contenu complet de son ménage s'il est accompagné de sa famille ou pour une partie de ses effets personnels, s'il déménage seul).
- Indemnité mensuelle pour voyage aller-retour dans l'EM à partir du second mois de sa mission, si aucun frais lié aux membres de la famille n'est facturé au projet.
- Assurance maladie et accident.

Spécificités des agents à la retraite :

Des experts récemment mis à la retraite (moins de deux ans avant le lancement du projet) peuvent être réengagés en qualité d'agents publics temporaires soit par une administration, soit par un organisme mandaté. À l'instar des fonctionnaires non statutaires, ils doivent être liés contractuellement à l'organisme responsable du projet de jumelage. Le remboursement du salaire des experts récemment mis à la retraite s'effectuera selon les mêmes principes que ceux qui ont été énoncés plus haut pour les agents publics temporaires.

Si la législation nationale prévoit la déduction du montant de la retraite du traitement du fonctionnaire du secteur public, le projet ne remboursera que les dépenses salariales réelles du contractant.

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

_____

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

□ Création de poste

x Remplacement

Date - création fiche : 10 octobre 2013
Date – dernière modification :

FICHE DE POSTE

Date limite des dépôts de candidatures : A pourvoir à partir du : 01 janvier 2014

INTITULE DU POSTE	**COMMISSAIRE ADJOINT**			
STATUT				
CATEGORIE DE L'EMPLOI	**A+ X**	**A □**	**B □**	**C □**
SITUATION DU POSTE	**DATAR (futur CGET) – 8 rue de Penthièvre – 75008 Paris** **Ville d'implantation : GAP/ Equipe de rattachement : Dynamique des territoires**			
MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE	Responsable de l'antenne de GAP (4 ETP) Mission d'appui du Commissaire de massif dont des missions de management, de représentation et de suppléance Mission générale d'appui technique à l'ensemble de l'équipe du Commissaire de massif			
DESCRIPTION DES ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE	En étroite collaboration avec le Commissaire de massif dont il est le plus proche collaborateur : **1/ Missions générales :** Il participe à la définition, à la préparation et à l'animation des instances de gouvernance de la politique d'aménagement et de développement du massif (commissions permanentes, comités de massif, conférences interrégionales de programmation). Il coordonne ou participe aux travaux des services de l'Etat et des Régions ou d'autres collectivités sur le massif. Il est force de proposition et mobilise toute l'information utile et assure la mise en forme de la connaissance du massif. Il suscite les partenariats permettant de développer et valoriser le massif. Il assure le suivi financier des outils d'intervention et la mobilisation de nouveaux partenaires financiers Il participe à des groupes de travail organisés au niveau national **2/ Collaboration managériale :** Il assure l'animation et la gestion quotidienne de l'antenne de Gap (3 ou 4 ETP) et les relations avec les acteurs proches sous tous les aspects (management, préparation et suivi budgétaire, suivi logistique, encadrement de stagiaires, conventions avec des services de la Préfecture, …) et assure le reporting des activités de l'antenne. Il participe à la préparation et à l'animation des instances managériales (8 ETP). Il participe à la préparation du budget, au dialogue de gestion et assure le suivi budgétaire. Il coordonne en tant que de besoin certains travaux techniques des chargés de missions. **3/ Représentation du Commissaire ou suppléance :** Il représente, à sa demande, le commissaire en tout lieu du massif, au niveau régional, national ou international. Il remplace le commissaire en son absence. Il peut en tant que de besoin prendre en charge de missions techniques compatibles avec son plan de charge notamment dans les domaines des risques, de la gestion de l'espace et de la planification, du développement rural et agricole, … (*Toute autre compétence sera bienvenue*).			
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE-	**Interne**		**Externe**	
	DATAR – équipe dynamique des territoires et tous services, réseau des commissariats, préfecture de région : SGAR PACA et SGAR Rhône-Alpes		**Services de l'Etat et collectivités des 2 régions et des 9 départements du massif.** **Pays, intercommunalités, chambres consulaires, entreprises, PNR.**	

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

_____

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

□ Création de poste

x Remplacement

<table>
<tr><td rowspan="3">COMPETENCES NECESSAIRES AU POSTE</td><td colspan="2">Savoirs
▪ Connaissance de l'organisation administrative de l'Etat et des collectivités et du droit, des finances publiques et des procédures administratives,
▪ Connaissance des bases techniques des thématiques traitées dans le schéma interrégional de massif et expertises dans certains domaines liés aux problématiques alpines,
▪ Expérience du développement local et territorial,
▪ Connaissance des programmes communautaires et maîtrise de l'anglais.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Savoir-faire
▪ Aptitude au travail d'équipe ;
▪ Animation d'équipe et capacité de délégation ;
▪ Analyse (définition d'une problématique) et synthèse (rédaction de notes concises d'aide à la décision) ;
▪ Constitution et animation de réseaux ;
▪ Gestion budgétaire et ingénierie financière.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Savoir-être
▪ Polyvalence et recul ;
▪ Rigueur ;
▪ Réactivité, engagement et prise d'initiative ;
▪ Sens du dialogue et de la négociation.</td></tr>
<tr><td>CONTEXTE ET SPECIFICITES DU POSTE</td><td colspan="2">Autonomie,
Déplacements fréquents, nombreux avec dépassement d'horaires
Approches interrégionales
Relations avec les élus et de nombreux partenaires.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td>Nadine MORDANT
Commissaire des Alpes
Tél. : 04 76 87 61 68/ 06 75 09 65 35

Mel : nadine.mordant@datar.gouv.fr</td><td>Mme Jocelyne GAUMET
M. Yannick GARREL
Responsables des Ressources Humaines
Tél : 01.40.65.11.86.
Mel : recrutement@datar.gouv.fr</td></tr>
</table>

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

_____

Délégation interministérielle
à l'aménagement
et à la compétitivité
des territoires

AIDE A LA REDACTION D'UNE FICHE DE POSTE

Rubrique : Missions principales

Chaque mission comprend
- un verbe d'action (assurer, garantir, contribuer, participer, réaliser…)
- un domaine principal de responsabilité ou d'activité

Exemple : Participer (verbe d'action) à la mise en place… (domaine principal d'activité)

Les missions principales ne peuvent être supérieures à trois.

Rubrique : Activités principales

- Chaque activité débute par un verbe d'action

- Chaque activité doit être reliée à une mission

Rubrique : Champ relationnel du poste

- Indiquer les entités et les interlocuteurs internes comme externes avec lesquels le poste est en relation.

Rubrique : Compétences nécessaires au poste

- Savoirs : connaissances théoriques

- Savoir-faire : technique, méthodologique.. (ex : animer une équipe, encadrer, rédiger….)

- Savoir-être : comportement, relationnel…

Rubrique : Contexte et spécificité du poste

- Contexte : ex. : politique, stratégique, légal ou réglementaire.

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

_____

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

Date - création fiche : 9 juillet 2013

Date – dernière modification : 2 octobre 2013

FICHE DE POSTE

Date limite des dépôts de candidatures : 20 octobre 2013
A pourvoir immédiatement

INTITULE DU POSTE

Chargé de mission « Montagne »

STATUT

Mise à disposition à titre gratuit du MAAF

CATEGORIE DE L'EMPLOI

A+ ☑ **A** ☐ **B** ☐ **C** ☐

SITUATION DU POSTE

Ville d'implantation : Paris

Direction de rattachement : DATAR

Equipe de rattachement : Dynamique des territoires

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

L'équipe Dynamique des territoires comprend un pôle « enjeux territoriaux » qui couvre les champs des politiques urbaines, rurales, littorales, de montagne, un pôle « services au public » qui traite des questions générales d'accès aux services, incluant les services publics, les services marchands, les services de santé, la culture, le sport, le tourisme, et un pôle « contractualisation » en charge des exercices contractuels 2007-2013 et 2014-2020.

Elle met sa capacité d'analyse et d'expertise sur les territoires au service des autres équipes de la DATAR, des ministères et des autres partenaires de la DATAR, notamment les associations d'élus. Elle coordonne la contribution de la DATAR à des chantiers gouvernementaux ayant des impacts sur les territoires (loi de décentralisation, loi urbanisme, loi ville, CIADT…). Elle porte la réflexion et pilote l'action gouvernementale en faveur de l'amélioration de l'accessibilité des services. Elle assure le suivi et la gestion de quelques outils : Pôles d'excellence rurale, zones de revitalisation rurale… Elle assure le secrétariat du conseil national de la montagne et, en lien avec le MEDDE, celui du conseil national de la mer et des littoraux. Elle assure la coordination interministérielle de la préparation, de la négociation, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des CPER.

Sous l'autorité de la conseillère, il s'agit au sein du pôle « enjeux territoriaux », en appui du chargé de mission « montagne et littoral » déjà en poste :
- D'accompagner la mise en œuvre des programmes interrégionaux de massifs FEDER.
- De contribuer à l'élaboration et au suivi des conventions interrégionales de massif.
- D'organiser les relations entre les commissariats et les diverses équipes de la DATAR.
- De piloter la mise en place de réflexions inter-massif.
- De suivre le dossier de la Convention alpine.
- De contribuer au suivi des parcs nationaux et parcs naturels régionaux situés dans les massifs de montagne.

DESCRIPTION DES ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

<u>POI</u> :
- Accompagner les commissariats de massif dans la mise en œuvre des POI.

<u>Conventions de massif</u> :
- Accompagner les différents massifs dans l'élaboration des conventions de massif.

Participer, en lien avec le pôle « contractualisation », au suivi et à l'analyse de la mise en œuvre des conventions.

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

———

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

Animation des commissariats :
- Contribuer à l'organisation des réunions mensuelles des commissaires.
- Organiser la transmission d'informations vers les commissariats.
- Diffuser au sein de la DATAR des informations issues des commissariats.
- Organiser des réunions thématiques impliquant certains agents des commissariats et divers chargés de mission de la DATAR, voire d'autres ministères.

Thématiques inter-massifs :
- Proposer et animer des réflexions sur des sujets partagés entre massifs (agriculture de montagne, forêt-bois, mobilité, numérique, …).

Convention alpine :
- Participer aux réunions du comité permanent de la convention alpine en partenariat avec le MEDDE et en appui au commissaire du massif des Alpes.

Parcs naturels régionaux et nationaux situés dans les massifs :
- En lien avec le chargé de mission « Ruralités » en charge des parcs, contribuer à l'analyse des chartes et à la préparation des décisions du comité interministériel des parcs nationaux ainsi qu'aux relations avec les PNR (notamment dans le cadre des appels à projet MEDDE-DATAR).

CHAMP RELATIONNEL DU POSTE-

Interne	**Externe**
- Equipe dynamique des territoires. - dont commissariats. - Autres équipes de la Datar (notamment Etudes et Prospective, Observatoire des territoires, Mobilités et réseaux, DRPE…). - Conseillers et Direction.	- Administrations centrales (notamment MEDDE, MAAF…). - Collectivités territoriales et associations d'élus. - Autres partenaires de la DATAR.

COMPETENCES NECESSAIRES AU POSTE

Savoirs :
- Formation et expérience en géographie/aménagement.
- Expérience en aménagement et en développement territorial.
- Connaissances relatives aux programmes communautaires.

Savoir-faire :
- Capacité à concevoir des politiques publiques.
- Expérience confirmée en conduite de projet.
- Qualités d'animation.
- Qualités rédactionnelles et d'organisation.

Savoir-être :
- Créativité.
- Grand sens du relationnel.
- Capacité de travail en équipe.
- Autonomie, rigueur.
- Adaptabilité.
- Grande réactivité et disponibilité.

CONTEXTE ET SPECIFICITES DU POSTE

Le poste offre l'opportunité de nombreux contacts internes et externes.
Le périmètre du poste est susceptible d'évoluer en cours de mission en fonction des priorités politiques et d'éventuelles adaptations de l'organisation interne.

Personnes à contacter

Mme Caroline LARMAGNAC
Conseillère de l'équipe "dynamique des territoires" - Tél : 01 40 65 10 64
caroline.larmagnac@datar.gouv.fr

M. Yannic GAREL
Adjoint à la responsable des ressources humaines - Tél : 01 40 65 11 46
recrutement@datar.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort
7, avenue du Général de Gaulle – 94704 MAISONS-ALFORT

Praticien(ne) hospitalier(e)

Catégorie : A – ingénieur de recherche	
Présentation de l'environnement professionnel	**L'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA)** est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche relevant du Ministère de l'Agriculture et rattaché l'Université Paris-Est, qui entretient en outre des liens forts avec l'ANSES et l'INRA. Elle forme près de 600 élèves répartis en cinq promotions et compte environ 380 personnels enseignants-chercheurs, administratifs et techniques et agents contractuels.
Objectifs du poste	Assurer et développer l'enseignement et les activités cliniques et de recherche en médecine interne équine à l'ENVA.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	**Activités cliniques et de formation :** - Coordonner, en relation avec le Dr Giraudet, chef de la clinique, la gestion et le suivi des cas de médecine interne. - Participer à la formation des étudiants dans ce domaine, de la formation initiale au résidanat ECEIM (enseignement théorique, pratique et clinique). - Participer à l'encadrement des assistants hospitaliers, des stagiaires et des stagiaires issus de facultés étrangères. - Participer à la formation des internes de l'ENVA et d'Oniris en médecine interne et soins intensifs des Equidés. - Participer, le cas échéant, à la mise en place et au suivi d'un résidanat de médecine interne des Equidés. - Participer et mettre en place des sessions d'Enseignement Post-Universitaire en médecine interne équine destinées aux vétérinaires praticiens français et étrangers. **Activités de recherche :** - Participation, au sein de l'UMR 1161 ANSES/INRA/ENVA, à l'activité de recherche à hauteur de 20% de la charge de travail. - Participer au développement des connaissances épidémiologiques sur l'impact des transports dans la transmission des maladies vectorielles telles que la Peste Equine. - Assurer l'exploitation et la valorisation scientifiques des activités cliniques de médecine interne au travers de communications et publications nationales et internationales. **Autres activités :** - Participer au fonctionnement de l'Unité Clinique Equine et à la vie de l'Etablissement, en particulier dans le cadre du Département d'Elevage et de Pathologie des Equidés et Carnivores (DEPEC), en matière d'activités administratives et de services. - Prendre en charge différentes missions administratives et d'organisation de l'enseignement, en collaboration avec les enseignants-chercheurs, les ingénieurs de recherche et l'ensemble du personnel de l'ENVA.
Champ relationnel du poste	En interne : - Avec les membres de la Clinique équine, du Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire d'Alfort (CHUVA), du département d'Elevage et Pathologie des Equidés et des Carnivores. - Avec les membres de l'Unité de recherche : UMR 1161 ANSES/INRA/ENVA. - Avec les étudiants, internes, résidents et stagiaires de ces composantes.

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">- Avec le personnel administratif de l’Ecole.

En externe : la clientèle, les vétérinaires référents, les propriétaires</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>- Etre Docteur Vétérinaire ayant l’autorisation d’exercer en France, diplôme de spécialiste (ECEIM ou ACEIM), avec de préférence une expérience en recherche.
- La maîtrise de l’anglais (écrit et oral) est indispensable.</td><td>- Expérience en médecine interne équine.
- Expérience de l’enseignement au sein d’un établissement d’enseignement supérieur.
- Expérience dans le domaine de la recherche et des publications nationales et internationales.
- Expérience de gestion administrative et de management.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- Département d’Elevage et Pathologie des Equidés et des Carnivores :
Pr Dominique Grandjean, dgrandjean@vet-alfort.fr
- Clinique Equine : Dr Aude Giraudet, chef d’unité, agiraudet@vet-alfort.fr
- Direction des Ressources Humaines : Corine Pottin, cpottin@vet-alfort.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy TSA 20002
93555 Montreuil-sous-Bois Cedex

FranceAgriMer, créé en 2009, est chargé de la gestion des filières des grandes cultures, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, des vins, des fruits et légumes, de l'horticulture, des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Lieu de concertation et d'arbitrage privilégié pour les professionnels, ses missions sont les suivantes :
-renforcer la cohérence dans l'orientation, le soutien et la promotion aux filières ;
-renforcer le suivi économique des filières ;
-améliorer la réactivité dans la gestion des crises.
Les services territoriaux de FranceAgriMer sont regroupés au sein des Directions Régionales de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et la Forêt (DRAAF). Ils y assurent les missions de suivi et de contrôle qui dépendent de FranceAgriMer, notamment au titre de sa qualité d'organisme payeur d'aides communautaires.

Chef du service Maîtrise et amélioration continue des processus (MACP) Adjoint au Responsable de la mission Appui au pilotage de la performance

Poste susceptible d'être vacant

Catégorie : A
Cotation PFR* : 5

Localisation Géographique : **Montreuil (93)**
Direction / Service / Unité : Direction générale / Mission APP / Service MACP

* si corps des attachés

Présentation de l'environnement professionnel	La mission d'Appui au pilotage de la performance (M-APP) est directement rattachée à la Direction générale. La M-APP anime le dispositif de maîtrise des risques. - Elle développe le dispositif de contrôle interne, pilote sa mise en œuvre dans l'ensemble de l'organisation et en assure la promotion auprès des services. - Elle contribue à la conduite du changement en accompagnant les transformations nécessaires à l'amélioration de la performance et de la maîtrise des activités. - Elle conçoit, pilote et met en œuvre le dispositif de contrôle de gestion. La mission, actuellement structurée en deux services, verra prochainement son champ de compétences étendu à d'autres domaines de la gouvernance de l'établissement.
Objectifs du poste	Au titre des fonctions de chef du service MACP : - Concevoir et animer le dispositif de contrôle interne, évaluer sa mise en œuvre et en rendre compte aux instances dédiées. - Gérer le service. Au titre des fonctions d'adjoint au responsable de la mission APP : - Accompagner et coordonner les démarches de changement de l'établissement : élaboration du projet d'établissement 2014/2016, démarches de simplification, amélioration de la performance, amélioration de la qualité de service,...
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	- Optimiser, à partir des orientations des organes dirigeants, l'organisation du dispositif de contrôle interne (politique, charte, processus de pilotage, responsabilités des différents acteurs...). - Actualiser le référentiel de contrôle interne et mettre à disposition des guides méthodologiques, en assurer la mise à jour. - Piloter le programme d'auto-évaluation du contrôle interne et assurer une assistance à sa mise en œuvre par les directions opérationnelles et fonctionnelles. - Réviser et alimenter la cartographie des risques. - S'assurer de l'efficacité du dispositif de contrôle interne notamment à travers la mise en place des outils et des indicateurs de suivi, le suivi de la mise œuvre des plans d'actions et la réalisation de certains plans de tests. - Préparer les communications externes relatives au contrôle interne. - Participer aux instances de coordination avec les autres acteurs de la gestion des risques (risques financiers, opérationnels ou de conformité..).
Champ relationnel	Directeurs, chefs de service et chefs d'unité de l'établissement. Autorités de tutelle et corps de contrôle externes (nationaux et communautaires).
Compétences	**Savoirs / Connaître :** • Cadre réglementaire des opérateurs de l'Etat et des organismes payeurs communautaires. • Analyse et évaluation des risques. • Cadres de référence du contrôle interne. • Systèmes d'information notamment la maîtrise des outils d'analyse de données. • Outils de communication et d'animation. • Gestion de projets. **Savoir faire / Maîtriser :** • Définir des priorités, arbitrer. • Etre force de proposition, convaincre. • Définir des indicateurs de pilotage d'activité pertinents. • Animer un réseau. • Communiquer, rédiger, synthétiser. • Etre pédagogue. • Interagir avec les dirigeants, leur rendre. • Compte de son activité.
Personnes à contacter	Françoise COVARRUBIAS, responsable de la mission APP - Tél. : 01.73.30.21.97 francoise.covarrubias@franceagrimer.fr Frédéric GUEUDAR-DELAHAYE, directeur général adjoint - Tél. : 01.73.30.20.44 frederic.gueudar-delahaye@franceagrimer.fr Dany GAIGNIOT, Chef de l'unité développement des RH - Tél. : 01.73.30.34.01 mobilite@franceagrimer.fr

Date limite de dépôt de candidature : 26 décembre 2013

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

IRSTEA
Directeur régional Île de France, Haute et Basse Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais,

Directeur régional du centre Irstea Antony (h/f)

Catégorie : A+
Cotation : 4
Situation du poste : vacant
Localisation du poste : ANTONY

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	Irstea, institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture est focalisé sur 3 défis sociétaux: la gestion durable des eaux et des territoires, les risques naturels et la qualité environnementale. Bien inséré dans le paysage de la recherche française et européenne, il mène ses recherches en appui aux politiques publiques et en partenariat avec les industriels. Il comprend 1600 personnes sur 9 sites en France. Le centre comprend 3 unités de recherche, avec plus de 150 agents permanents dont 60 chercheurs et ingénieurs, et 20 doctorants et post-doctorants.
OBJECTIFS DU POSTE	Le directeur régional représente l'institut et assure les relations d'Irstea dans ses régions de compétence avec l'ensemble des partenaires de l'Institut : universités, organismes de recherche, entreprises, services et agences de l'État, collectivités territoriales et leurs établissements.
DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	Le directeur régional est membre permanent du comité de pilotage d'Irstea et il est porteur des enjeux et des valeurs de l'Institut. Il contribue à l'élaboration de la stratégie et des politiques scientifiques et fonctionnelles. Il est nommé par le Président de l'Institut pour un mandat d'une durée de 4 ans renouvelable. Le directeur régional assure : - La promotion des activités d'Irstea, par la représentation et la communication de la totalité des activités de l'institut. - L'intégration de l'institut dans l'organisation locale et régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce point est essentiel : la création des LABEX, la création en cours de communautés d'universités et d'établissements qui succèderont aux PRES, ainsi que la mise en place des contrats de site et des scénarii de concentration associés nécessitent d'être un acteur reconnu dans le dispositif régional de la recherche et de l'enseignement supérieur en Ile-de-France. - Le développement de partenariats en matière d'innovation et de transfert. Dans son rôle de directeur de centre, il a en charge la gestion administrative et financière du centre et du personnel qui y est affecté. Il veille à la prise en compte des orientations stratégiques de l'institut par les collectifs et les personnels du centre, il propose et met en œuvre le schéma directeur du centre. Sur le plan opérationnel, il assure notamment la programmation des activités, la gestion du budget et des ressources humaines, l'application de la réglementation en matière d'hygiène et sécurité et ce, en liaison étroite avec les directions fonctionnelles de l'Institut. Il peut également assurer des missions d'établissement particulières qui lui sont confiées par le Président de l'institut ou le directeur général délégué à la recherche et à l'innovation. Dans le cadre de ses missions, le directeur régional échange et travaille régulièrement avec les directeurs d'unité de recherche de son centre, les directeurs fonctionnels, les directeurs de département, particulièrement ceux ayant en charge les unités de son centre, et les partenaires scientifiques et techniques, institutionnels et privés. Vous êtes positionné à l'articulation de l'organisation matricielle scientifique et des directions fonctionnelles.

	SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE
COMPETENCES LIEES AU POSTE	Titulaire au minimum d'un doctorat, ou fonctionnaire de niveau équivalent, vous avez une expérience dans des emplois de direction et de management de service, de bonnes connaissances du milieu de la recherche et des connaissances des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat.	Vous avez une capacité à élaborer et négocier des projets complexes, à convaincre vos interlocuteurs internes et externes et idéalement une expérience personnelle de la recherche. Vous avez une aptitude à porter les valeurs de l'Institut et une capacité à développer une vision stratégique, vous avez un sens des relations humaines, un goût pour les activités de gestion, une aptitude à la négociation et une capacité à construire un réseau relationnel et à l'utiliser comme aide et support à votre action.
PERSONNES A CONTACTER	Pierrick GIVONE - directeur général délégué à la recherche et à l'innovation - pierrick.givone@irstea.fr Pierre-Yves SAINT - conseiller auprès du président en charge de la modernisation et du pilotage - pierre-yves.saint@irstea.fr Merci d'envoyer CV + lettre de motivation avant le **1er Janvier 2014** à l'adresse suivante : **recrutement@irstea.fr** à adresser à Sylvie MONTEIL, directrice des ressources humaines et des relations sociales ou au 1, rue Pierre-Gilles de Gennes - 92761 Antony Cedex. Pour plus d'infos : www.irstea.fr rubrique "Nous rejoindre".	

OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR-ELEVE DES MINES

Ce concours s'adresse aux fonctionnaires et aux agents publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, ainsi qu'aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, appartenant à un corps ou cadre d'emplois, ou occupant un emploi de catégorie A ou de niveau équivalent. Les candidats doivent avoir accompli en cette qualité au 1er janvier 2014, dans une administration ou un service public, au moins 7 ans de services effectifs dans des fonctions liées aux domaines de compétence du corps.

Les nouvelles modalités de ce concours, en vigueur depuis l'arrêté du 21 juillet 2009 modifié consultable à l'adresse :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000020919470&dateTexte=20131203

sont les suivantes : les épreuves d'admissibilité comprennent désormais la rédaction d'une note de synthèse, la production et la soutenance orale d'un mémoire ainsi qu'une épreuve de mise en situation professionnelle, d'une durée maximale de deux heures, consistant en une étude de cas de management à partir d'un dossier. L'épreuve d'admission consiste en un entretien d'une heure avec le jury.

Les candidatures devront être déposées au plus tard le 7 février 2014. Les candidats sont invités à déposer leur dossier, conformément à l'article 3 de l'arrêté susvisé, auprès du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies. Le dossier de candidature devra en particulier comprendre une note d'une page proposant un sujet pour le mémoire prévu à l'article 6 de l'arrêté susvisé qui devra être présenté lors des épreuves d'admissibilité.

Le dossier d'inscription destiné aux candidats est disponible à l'adresse
http://www.cgeiet.economie.gouv.fr/PagesTextes/00SCGEIET_concours.html

Afin d'informer plus amplement les éventuels candidats des modalités d'organisation de ce concours, nous organisons une réunion le 10 janvier 2014 à midi au ministère de l'économie et des finances, bât. Vauban, salle V4064 Est 1, 139 rue de Bercy, Paris 12ème.

Tout renseignement complémentaire peut en outre être obtenu auprès du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (tel : 01.53.18.54.76).

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
AVIS DE VACANCE DE POSTE
A pourvoir par un fonctionnaire par voie de détachement, de mise à disposition, de position normale d'activité

Classement :	*A+,A*
Fonction :	**chef de département des méthodes et des outils pour la surveillance et l'évaluation**
Affectation :	*Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau*
Positionnement hiérarchique :	*Sous la responsabilité du directeur de la connaissance et de l'information sur l'eau et du directeur adjoint*
Résidence administrative :	*Vincennes (94300)*
Conditions d'emploi :	*Emploi permanent à pourvoir à temps complet*

Présentation de l'ONEMA

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public administratif (plus de 850 agents pour un budget de 150 M€), sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie, conduit des missions d'intérêt général telles que :
• la mobilisation de la recherche, l'organisation, la production et la diffusion d'une expertise fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la négociation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau ;
• la contribution à la surveillance de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'au contrôle de leurs usages, et participation à la prévention de leur dégradation, à leur restauration et à la préservation de la biodiversité ;
• la coordination et l'animation du système d'information sur l'eau et la participation à l'acquisition de données, ainsi qu'à la mise à disposition des informations auprès du public et des autorités tant européennes que nationales et locales ;
• la contribution au financement de politiques prioritaires, notamment au titre de la solidarité entre les bassins.

L'ONEMA est organisé selon trois niveaux géographiques, avec un niveau national, un niveau régional et un niveau départemental.
Le niveau national est constitué de la direction générale, du secrétariat général et de trois directions métiers: action scientifique (DAST), connaissance et information environnementale (DCIE), contrôle des usages et action territoriale (DCUAT).
Au niveau territorial 9 délégations interrégionales et 80 services départementaux déclinent la politique de l'Onema.

Description de l'emploi

Contexte
La DCIE assure la mise en place et la coordination technique du système d'information sur l'eau (SIE). Elle agit selon un mode partenarial et en subsidiarité avec les bassins.
Elle est organisée en 4 départements au niveau national. Elle s'appuie sur les unités chargées de la connaissance environnementale dans les délégations inter régionales qu'elle anime.

Principales missions ou activités

Dans le cadre général des missions confiées à la DCIE à savoir :

- assurer la mise en place et la coordination technique du système d'information sur l'eau (SIE)
- piloter et coordonner les activités des services territoriaux de l'ONEMA pour le recueil, la gestion et la valorisation de données de connaissance des eaux continentales de surface
- assurer l'appui, en matière de connaissance, aux politiques publiques de l'eau

Le département a en charge de :

- participer à la mise en œuvre des politiques de l'eau en ce qui concerne les dispositifs (méthodes et outils) relatifs à la surveillance et à l'évaluation de l'état des eaux,;
- adapter la stratégie de connaissance aux nouveaux enjeux, en ce qui concerne la surveillance et l'évaluation de l'état des eaux, en particulier pour les eaux de surface continentales (cours d'eau et plans d'eau) ;
- conduire les projets prioritaires Naïades, banque nationale des données de qualité des milieux aquatiques continentaux, et SEEE, système d'évaluation de l'état des eaux ;
- piloter le développement du référentiel qualité du SIE en matière de données d'observation, ainsi que la mise en œuvre de la procédure d'agrément, en appui au ministère chargé de l'écologie.

Activités principales

1) Assurer les fonctions de chef de département des méthodes et des outils pour la surveillance et l'évaluation

- Assurer le pilotage direct ou indirect de projets;
- Remplacer en tant que de besoin le directeur et le suppléer dans le cadre de réunions institutionnelles ;
- Diriger l'activité du département et des agents dont il a la charge ;
- Organiser et animer le travail d'équipe, fixer les objectifs individuels (notamment au travers des entretiens d'évaluation et de formation) et collectifs (notamment au travers de la conduite des réunions du département);
- Veiller à la bonne application des règles et procédures administratives.
- Le chef de département pilote ou contribue à des actions thématiques transversales impliquant les autres directions métiers de l'établissement et les fonctions supports notamment pour développer l'information technique, la communication et la diffusion des données sur l'eau.
-

2/ Assurer la réflexion stratégique sur les dispositifs de surveillance et d'évaluation de l'état des eaux :

- Coordonner la définition, la mise en œuvre et le suivi des programmes de surveillance (toutes catégories d'eau et toutes thématiques et avec un focus sur les eaux de surface continentales), des méthodes et outils de bancarisation et de mise à disposition des données de surveillance (en particulier banque nationale Naïades), ainsi que du système d'évaluation de l'état des eaux (SEEE) (toutes catégories d'eau et toutes thématiques)

- Apporter un appui technique à la démarche pression-état-impact, dans le cadre de la DCE ;
- Contribuer aux échanges européens multilatéraux et bilatéraux (stratégie commune d'application de la DCE, agence européenne de l'environnement,…) et à la mise en place du rapportage auprès de la commission et de l'agence européennes ;
- Participer au renforcement de la cohérence des activités thématiques et territoriales de l'établissement ;
- Organiser le transfert des outils et méthodes aux acteurs opérationnels, et élaborer les partenariats publics/privés nécessaires ;
- Contribuer à la cohérence des applications du système d'information sur l'eau (SIE) en matière de surveillance et d'évaluation

Relations liées au poste

Relations internes

Directions métiers de la direction générale, délégation aux systèmes d'information et délégation à la communication

Chefs de départements et chefs de projet de la Direction de la Connaissance et de l'Information sur l'Eau

Relations externes
Partenaires institutionnels (direction de l'eau et de la biodiversité, DREAL, agences de l'eau, etc.), organismes de recherche (Irstea, Ineris, Brgm, Ifremer, Aquaref, universités, etc.), SANDRE, bureaux d'étude et organisations professionnelles.

Compétences et qualités requises indispensables au poste

Diplôme – Formation – Expérience
- Master 2 ou diplôme d'ingénieur
- Expérience en conduite de projets
- Expérience dans le secteur de l'eau ou de l'environnement appréciée
- Connaissance du contexte réglementaire (directive-cadre, loi sur l'eau,…) et institutionnel
- Connaissance en écologie des milieux aquatiques, surveillance environnementale, données et indicateurs d'état des eaux

Savoir-faire
- Aptitude au travail en partenariat
- Capacité à travailler de façon organisée et en temps limité, forte réactivité indispensable
- Aptitude à piloter des projets complexes
- Capacité à communiquer, créativité et esprit d'initiative
- Capacité managériale avérée
- Expérience de conduite de projets transversaux complexes (pluri-thématiques, allant du développement à l'opérationnel, et multi-acteurs –internes/externes, publics/privés-)
- Aptitude au pilotage de réseaux et à la communication avec des partenaires extérieurs
- Méthode, rigueur, sens de l'organisation

Qualités personnelles requises
- Sens de l'organisation
- Bonnes capacités rédactionnelles et pédagogiques
- Autonomie et esprit d'initiative
- Sens de l'écoute et du service, rigueur et pragmatisme
- Disponibilité notamment pour effectuer des déplacements
- Capacités de synthèse et de rédaction

Dossier de candidature : Pièces à fournir : curriculum vitae et lettre de motivation
Prise de fonctions souhaitée : Dès que possible

Comment déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leur candidature (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) par courriel à recrutement@onema.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30/01/2014

Pour toute question relative au poste, contacter :
René LALEMENT, directeur de la DCIE (tel:01 45 14 07 44)
Jean-Michel ZAMMITE, directeur adjoint de la DCIE (tel:01 45 14 88 98)

PARC NATIONAL
des ECRINS
Direction

FICHE DE POSTE

Chef d'unité territoriale

Poste susceptible d'être vacant

LOCALISATION : Le Bourg d'Oisans (Maison du Parc national des Ecrins)

NIVEAU : Ingénieur de catégorie A (IAE) - (poste à profil)

FONCTION : Chef d'unité territoriale

MISSIONS :

Le titulaire est placé sous l'autorité de la direction (directeur et directeur-adjoint).

Les activités de l'unité respectent les cadrages établis par les chefs de service et chefs de pôle du siège, chacun dans son domaine de compétence. En particulier, l'activité du technicien patrimoine est établie en concertation avec le chef du service scientifique.

Le secteur d'intervention comprend la partie cœur des communes de l'Oisans et les communes adhérentes de l'Oisans. Il comprend d'autres communes du parc selon un périmètre qui sera défini à l'issue du processus de réorganisation prévu en 2014.

Dans une première phase de un à trois ans maximum, sauf exception, la responsabilité de l'ingénierie de projets et de l'appui au développement local ne fait pas partie des missions du titulaire. Au-delà de cette phase, le titulaire est responsable de ces missions au sein de son unité territoriale, sous l'égide du chef du pôle développement local et ingénierie financière.

Le titulaire pilote la mise en œuvre sur le terrain de l'ensemble des actions qui lui sont confiées par le CODIR avec les moyens qui lui sont alloués. Il assure le lien entre le terrain et les services du siège. Le titulaire rend compte de son action auprès des services et au sein du CODIR. Il entretient des relations fonctionnelles avec les chefs de service et chargés de mission du siège du parc national.

Il encadre les équipes de son unité territoriale. Il supervise l'ensemble des activités de son unité.

Le titulaire a une vue d'ensemble sur le territoire, son patrimoine, ses projets. Il s'efforce de détenir lui-même une connaissance fine de son territoire de responsabilité afin de pouvoir émettre en interne des avis.

Le titulaire fait appliquer la politique pénale sur son territoire de responsabilité.

Le titulaire entretient des contacts réguliers avec les acteurs locaux, notamment les élus. Il a une mission de veille et d'écoute territoriale. Il est force de proposition pour tous les domaines d'activité de l'établissement. Sa fonction « d'ensemblier » lui confère un rôle stratégique dans le dispositif d'animation territoriale.

Le titulaire suit et coordonne la politique du parc sur son territoire de compétence. Il y représente le directeur et l'établissement. auprès des acteurs locaux, élus, administrations et socio-professionnels

L'unité abrite la réserve intégrale du Lauvitel et l'équipe comprend un technicien patrimoine dont 50% du temps est consacré à cette réserve, et dont l'activité est co-définie avec le chef du service scientifique.

ACTIVITES

Coordonner les activités, gérer et animer le secteur :
Organisation du travail et planification des activités ; gestion du personnel ; gestion financière et comptable ; encadrement ; application des règles de sécurité.

Gérer et suivre les missions d'aménagement et de développement :
En étroite collaboration avec le pôle développement local et ingénierie financière. Relations et contacts avec les partenaires du territoire. Contribution à l'identification et au suivi des projets. Appui aux projets des partenaires locaux.

Organiser la protection du milieu naturel et de la surveillance du territoire :
Supervision du respect des directives du parc et de la réglementation environnementale.

Gérer les tâches d'aménagement :
Contrôle de l'état des sentiers et de la signalétique ; recrutement des saisonniers ouvriers ; consultations d'entreprises ; supervision des travaux dont réception des chantiers.

Suivis scientifiques et protocoles :
Mise en œuvre des activités scientifiques pilotées par le service scientifique, en lien avec le technicien patrimoine.
Sous l'autorité du chef du service scientifique, contribution à la gestion de la réserve intégrale du Lauvitel en liaison avec le technicien patrimoine.

Missions d'accueil, d'information et d'éducation à l'environnement :
Elaboration d'un programme d'accueil saisonnier du secteur ; supervision des activités d'animation pour les différents publics.

Gérer les maisons et points d'information du parc :
Contrôle de l'état des bâtiments et de leur équipement ; veille sur leur entretien en lien avec le siège. ; supervision des boutiques avec la/le régisseur ; régisseur-adjoint de recettes potentiel ; recrutement des saisonniers hôtes / hôtesses.
Accompagnement des projets de rénovation en lien avec les services.

Participer aux réunions de direction

Répondre aux demandes de la presse avec l'accord du siège et représenter l'établissement

Participer à des actions inter-parcs

Le cas échéant, référent thématique de sujets spécialisés

CONTRAINTES PARTICULIERES

Travail possible de nuit, le week-end et les jours fériés
Déplacements fréquents sur le périmètre du secteur
Respect strict des conditions de sécurité

COMPETENCES RECHERCHEES

Management, encadrement, gestion administrative et comptable
Développement local
Compétences naturalistes et réglementaires
Politique et charte d'un parc national
Expérience du terrain et si possible de la montagne
Maîtrise des outils informatiques

PROFIL SOUHAITE

Ingénieur avec formation ou expérience naturaliste, management, développement local

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

Bertrand GALTIER, directeur
Bertrand.galtier@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04.92.52.20.26

Thierry DURAND, directeur adjoint
Thierry.durand@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04.92.52.20.15

Les candidatures (CV détaillé et lettre de motivation manuscrite) sont à adresser par voie postale exclusivement avant le 21 janvier 2014 à :

Monsieur le directeur
Parc national des Ecrins
Domaine de Charance
05000 GAP